



District de l'Yonne de Football

10 avenue du 4^{ème} R.I. – BP 369 – 89006 AUXERRE Cedex
tél. : 03.86.52.18.35 – e-mail : plantelme@yonne.fff.fr

COMMISSION SPORTIVE

PV 38 Sp 6

Réunion du 4 septembre 2019

Présents : MM MM Barrault – Joseph - Rollin – Schminke – Mme Chéry-Floch

Assiste : Mme Lantelme (administrative)

Les membres de la commission sportive accueille Mr JOSEPH Dominique, nouveau membre.

Début de la réunion : 16 h 15.

1. Changements groupes seniors - saison 2019/ 2020

Courriels du club du Bléneau en date du 2 septembre 2019 : annulation du retrait de leur équipe seniors en Départemental 4 et demande de réengagement dans ce même championnat.

La commission, vu les pièces au dossier, réengage cette équipe en départemental 4,

- annule l'amende de 160 € au club de Bléneau.

Courriel du club de GURGY en date du 30 août 2019 concernant la composition des groupes (nombre d'équipes) en départemental 4.

La commission en prend note.

Courriel du club du Mt St Sulpice en date du 4 septembre 2019 : engagement de l'équipe 3 en championnat départemental 4.

La commission en prend note.

Courriel du club de St Bris en date du 30 août 2019 : demande de changement de groupe en départemental 4.

La commission en prend note.

Courriel du club de Ravières en date du 1^{er} septembre 2019 concernant la composition des groupes (nombre d'équipes) en départemental 4.

La commission en prend note.

Courriel du club de Tanlay en date des 30 août et 2 septembre 2019 concernant la composition des groupes (nombre d'équipes) et demande de changement de groupe en départemental 4.

La commission en prend note.

La commission, suite au mécontentement des clubs (voir courriels des clubs ci-dessus) et de l'engagement supplémentaire de l'équipe 3 du Mt St Sulpice,

- décide à l'unanimité de revoir la composition des groupes seniors en Départemental 4 en établissant 3 groupes de 12 équipes :

DEPARTEMENTAL 4**Groupe A**

1. Aillant Sur Tholon 3
2. Cheny 2
3. FC Florentinois 1
4. FC Gâtinais 2
5. Joigny 3
6. Pont Sur Yonne 2
7. St Denis Les Sens 2
8. St Julien du Sault 2
9. St Sérotin 1
10. Sens Eveil 1
11. Sens Jeunesse 2
12. Sens Racing Club 1

Groupe B

1. Auxerre Aigles FC 1
2. Auxerre Sp Citoyens 2
3. Bléneau 1
4. Champignelles/Charny 1
5. Charbuy 1
6. Chevannes 2
7. Fleury La Vallée 2
8. Gurgy 2
9. St Bris Le Vineux 2
10. St Sauveur 1
11. Toucy 2
12. Mt St Sulpice 3

Groupe C

1. Andryes 1
2. Arcy Sur Cure 1
3. Asquins Montillot 2
4. Chatel Censoir 1
5. E.C.N. 3
6. Etivey 1
7. Ravières 1
8. Serein HV 1
9. Tanlay 1
10. Varennes 3
11. Vergigny 2
12. Vermenton 2

2. Changements dates, horaires, terrains**Courriel du club de Courson en date du 4 septembre 2019**

La commission prend note de ce courriel et l'autorisation de la mairie d'Etai en date du 22 août 2019 pour l'utilisation des installations de la commune d'Etai en seniors, U18 et U15 et éventuellement les jeunes.

Courriel du club de St Georges en date du 3 septembre 2019 : demande de changement d'horaire pour la programmation des matchs seniors en lever de rideau.

La commission prend note des différents mails et en application de l'article 9 – Calendrier – B. Horaire - alinéa 1 du règlement du championnat seniors – :

- demande au club de St Georges d'obtenir l'accord écrit des clubs adverses.

Match 50910.1 du 08.09.19 St Georges 2 – Appoigny 2 Départemental 3 gr B

La commission, vu l'accord écrit des deux clubs, donne ce match à jouer à 11 h 00 en lever de rideau du match Départemental 1.

Match 50403.1 du 08.12.19 Joigny 1 - St Florentin Portugais 1 Départemental 2 gr A

La commission, vu le courriel du club de Joigny en date du 31 août 2019 – indisponibilité des installations du stade de la Madeleine le 8 décembre 2019,

- inverse la rencontre du 8 décembre 2019 et donne ce match aller à jouer à St Florentin,
- donne match retour à jouer le 7 juin 2020 à Joigny.

3. Forfaits**Match 50072.1 du 01.09.19 St Florentin Portugais 1 – Champlost Départemental 2 gr A**

La commission, vu les pièces au dossier,

- attendu que l'équipe de St Florentin Portugais 1 était absente au coup d'envoi,
- en application de l'article 19 - Forfait du règlement des championnats seniors,
- donne match perdu par forfait non déclaré à l'équipe de St Florentin Portugais 1,
- score : St Florentin Portugais 1 = 0 but, - 1 pt / Champlost = 3 buts, 3 pts,
- demande au secrétariat de débiter le compte du club de St Florentin Portugais de la somme de 16 € pour en créditer le compte de l'arbitre Mr Launay (frais de déplacement d'officiel),
- amende 90 € au club de St Florentin Portugais pour forfait non déclaré.
-

Match 50421.1 du 01.09.19 Avallon FCO 4 – E.C.N. 1 Départemental 2 gr B

La commission, vu le courriel du club d'Avallon FCO en date du 31.08.19,

- en application de l'article 19 - Forfait du règlement des championnats seniors,
- donne match perdu par forfait déclaré à l'équipe d'Avallon FCO 4,
- score : Avallon FCO 4 = 0 but, - 1 pt / E.C.N. 1 = 3 buts, 3 pts,
- amende 45 € au club d'Avallon FCO pour forfait déclaré.

4. F.M.I**Match 50415.1 du 01.09.19 Vergigny – St Fargeau Départemental 2 gr B**

La commission prend note de la réception de la feuille de match papier et du constat d'échec de la FMI,

- enregistre le résultat : Vergigny = 1 / St Fargeau = 5.

Mr Rollin n'a pas participé à la délibération.

5. Coupe de l'Yonne

La commission prend note de l'engagement des équipes de Sens Eveil et Sens Racing Club en coupe de l'Yonne. Ces équipes seront exemptées au 1er tour, le 15 septembre 2019.

6. Questions diverses**Match 50068.1 du 01.09.19 Joigny 1 – Sens Franco Portugais 1 Départemental 2 gr A**

La commission prend note du rapport de l'arbitre signalant la blessure du joueur Marchand Joachim de Sens Franco Portugais et souhaite un prompt rétablissement à ce joueur.

Match 51196.1 du 15.09.19 Venoy – St Bris Coupe de l'Yonne

Courriel du club de St Bris en date du 03.09.19 : demande de délégué.

La commission désigne Mr Barrault Norbert, délégué officiel du District.

Les frais de délégation seront à la charge de St Bris (club demandeur).

ABSENCE D'ARBITRES

La commission a pris note de l'absence des arbitres et les transmet à la C.D.A. :

- D2 gr A du 01.09.19 Migennes 2 – St Denis Les Sens 1 : arbitre absent excusé
- D2 gr A du 01.09.19 Gron Véron 1 – FC Gatinais 1 : arbitre absent

7. Tournois ou matchs amicaux**TOURNOIS**

- FC GATINAIS : tournoi U14/U15 le 14 septembre (en attente de la validation par la commission technique)
- ST CLEMENT : annulation du tournoi jeunes le 15 septembre 2019

MATCHS AMICAUX

- AILLANT : match amical U18 / le 7 septembre 2019
- GRON VERON : matchs amicaux seniors les 1er, 8 et 15 septembre 2019
- JOIGNY : matchs amicaux seniors les 1er et 8 septembre 2019
- TOUCY : match amical seniors le 1er septembre 2019

8. Prochaines reunions

- Mercredi 11 septembre 2019
MM Batréau – Joseph - Rollin – Schminke
- Mercredi 18 septembre 2019
MM Barrault – Batréau – Rollin – Trinquesse
- Mercredi 25 septembre 2019
MM Batréau - Joseph - Rollin – Schminke - Trinquesse

Fin de la réunion à 17 h 40.

« Les présentes décisions sont susceptibles d'appel devant la commission départementale d'appel dans les conditions de formes et de délais prévus à l'article 190 des R.G. et de l'article 23 du règlement championnat seniors. »

Le Vice-Président
Rollin Pascal